

La colonisation française

Les raisons de l'intervention française en Algérie sont mentionnées dans le rapport du ministre de la Guerre de l'époque, Clermont-Tonnerre, qui recommandait une expédition militaire contre Alger. D'abord, il parle d'une motivation religieuse : « Amener le fils de saint Louis à venger à la fois la religion, l'humanité et ses propres injures, avec l'espoir, en civilisant les indigènes, de les rendre chrétiens ».

Puis, il y voit une façon de régler les problèmes internes. Il parle en effet de « réduire les oppositions intérieures en offrant aux Français la gloire militaire », ainsi que de « permettre à la France de jouer un rôle important en Méditerranée face à l'Angleterre et à la Russie ».

Pour sa part, le roi Charles X, premier concerné par les problèmes internes, évoque le motif religieux, lui aussi. Il considère l'expédition contre Alger comme une réparation qui satisfera l'honneur de la France et « tournera avec l'aide du Tout-Puissant, au profit de la chrétienté ».

Bien entendu, le motif économique était sans doute très déterminant de cette action militaire. Il y avait les richesses de la Régence et la perspective de s'accaparer de ses trésors ; aussi, une telle intervention, si elle venait à réussir, promettait beaucoup à l'économie de la France. A ce sujet, Sismondi, l'un des théoriciens du capitalisme en développement, dit : « ce royaume d'Alger ne sera pas seulement une conquête ; ce sera une colonie, ce sera un pays neuf sur lequel le surplus de la population et de l'activité françaises pourra se répandre ».

La prise d'Alger

Commandée par le maréchal de Bourmont, une armée de 37000 hommes embarque au port de Toulon sur 675 bateaux, avec des provisions pour quatre mois. Le 14 juin 1830, les opérations de débarquement commencèrent à Sidi Ferruch. Du côté algérien, on comptait 7000 janissaires et 40000 volontaires venus de Kabylie, d'Oranie et du Constantinois. Le 19 juin, à partir du camp de Staouéli, on lança une attaque contre l'armée française, mais elle échoua. On ne put alors arrêter la marche de Bourmont sur Alger, et le 3 juillet c'est la forteresse du Sultan Calassi (Fort-l'Empereur) qui fut évacuée. Alger était à la merci des Français.

Face à cette avancée des armées françaises, les Algériens étaient partagés sur l'attitude à adopter. D'un côté, les autorités religieuses, le dey et une partie de son entourage immédiat

étaient favorables à la résistance. D'un autre côté, le *kaznadji* et quelques riches commerçants et gros propriétaires étaient favorables à la négociation avec les Français. C'est ce second avis qui est retenu, et le 5 juillet 1830 fut signée la convention qui admettait la perte d'Alger.

Cette convention exigeait la reddition de la Casbah et des forts, garantissait au dey sa liberté et la possession de toutes ses richesses personnelles et accordait à la milice les mêmes avantages. Une clause stipulait : « L'exercice de la religion musulmane restera libre, la liberté des habitants de toutes classes, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte. »

Mais en pénétrant dans Alger, les Français s'emparèrent du trésor. Dès le 6 juillet, les vainqueurs occupèrent au mépris de la convention, des maisons, des magasins, des mosquées et dévastèrent de nombreuses propriétés dans la banlieue. Des quartiers furent rasés. Les janissaires désarmés furent expulsés, le dey embarqué et exilé à Naples. C'est ainsi que commença une nouvelle nuit coloniale.